

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE L'EPT PLAINE COMMUNE

OUVERT LE 22/04/2025 À 09 HEURES, CE REGISTRE SERA CLOS LE 02/06/2025 À 17 HEURES

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, il est procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Cette révision porte sur l'évolution du PLUI pour transcrire le nouveau projet de territoire en renforçant les ambitions environnementales, en améliorant le cadre de vie des habitants et en mettant le développement économique au service du territoire. Il s'agit de prendre en compte les documents supra-territoriaux, d'intégrer les nouvelles orientations des grandes politiques publiques conduites par l'EPT et traduites dans les documents cadres de Plaine Commune et d'adapter les outils réglementaires aux projets portés par l'EPT et par les villes.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ainsi qu'une tablette numérique sont mis à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune et dans les 8 Villes membres du territoire, dans les lieux, jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique.

Maître d'ouvrage

Etablissement Public Territorial Plaine Commune
21, Avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis

La personne responsable du projet est Monsieur Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune. Des informations peuvent être demandées à l'adresse mail suivante enqueterrevisionplui@plainecommune.fr auprès de la Direction de l'Urbanisme Réglementaire.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est une procédure réglementaire assurant l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Elle est dorénavant appelée enquête environnementale et est codifiée sous les articles L123 et R123 du code de l'environnement. Dans le cadre de l'enquête dont la durée est fixée par l'autorité organisatrice dans son arrêté d'ouverture, l'information du public est assurée au moyen du dossier d'enquête mis à disposition sur le ou les lieu(x) d'enquête et sur internet. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet sur le ou les lieu(x) d'enquête et par voie numérique. Elle peut aussi dialoguer avec le commissaire enquêteur au cours de ses permanences tenues généralement en mairie.

Autorité organisatrice

Etablissement Public Territorial Plaine Commune
21, Avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis



Arrêté de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune Grand Paris du 04/03/2025
[voir la pièce jointe](#)



Avis d'enquête
[voir la pièce jointe](#)

Commune
21, Avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis

Siège de l'enquête publique

**Etablissement Public Territorial Plaine
Commune**
21, Avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis

Lieux d'enquête

**Etablissement Public Territorial Plaine
Commune**
Hall d'accueil
21 Avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis
Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h30

Mairie d'Aubervilliers
Direction de l'Urbanisme
120 bis Rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers
Horaires : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à
12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30
et de 13h15 à 17h

Mairie d'Aubervilliers
Hôtel de Ville
2 Rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers
Horaires : le samedi de 8h30 à 12h30

Mairie d'Épinay-sur-Seine
Hôtel de ville
1-3 Rue Quetigny
93806 Épinay-sur-Seine Cedex
Horaires : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30
à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et
de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Mairie de La Courneuve
Pôle administratif Mécano
58 Avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité
93120 La Courneuve
Horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à
12h00 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à
17h30 dans le bureau 1.15 au Service Territorial de
l'Urbanisme Réglementaire et le samedi matin de
8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano

Mairie de L'Île-Saint-Denis
Hôtel de Ville provisoire
2 Bis Quai de la Marine
93450 L'Île-Saint-Denis
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Commune nouvelle de Saint-Denis
Immeuble Saint-Jean - Service Territorial de
l'Urbanisme Réglementaire
6 Rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis
Horaires : le lundi, mardi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30
à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis
Mairie déléguée de Saint-Denis
Place Victor Hugo
93200 Saint-Denis
Horaires : le samedi de 8h30 à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis
Mairie déléguée de Pierrefitte-sur-Seine
2 Place de la Libération
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Horaires : le lundi, mardi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à
12h et le samedi de 8h30 à 11h45

Commune nouvelle de Saint-Denis
Service Territorial de l'Urbanisme
Réglementaire - Secteur Nord
1-3 Rue d'Amiens
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

L'enquête publique est conduite et animée par plusieurs commissaires enquêteurs constitués en « commission d'enquête ». Personnalités neutres et indépendantes, inscrites sur les listes d'aptitude au titre de l'année, les commissaires enquêteurs sont désignés par le président du Tribunal administratif ou dans certains cas par le Préfet. Garants du bon déroulement de la procédure d'enquête, les commissaires enquêteurs recueillent l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, par voie numérique ou lors des permanences durant l'enquête et rendent à l'issue de celle-ci leur rapport et conclusions motivées.

En savoir plus sur les commissaires enquêteurs : www.cnce.fr

Composition de la commission d'enquête

Monsieur Marcel LINET - Président - *Ingénieur Général des Ponts et Chaussées - Retraité*
Madame Charlotte CAILLAU - Commissaire enquêtrice - *Consultante Droit des affaires et fiscalité*
Monsieur Alain GILLES - Commissaire enquêteur - *Ingénieur informatique et télécom, retraité*

Moyens de participation

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés dans l'avis d'enquête publique ;
- ou les adresser via le registre dématérialisé d'enquête publique à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune> ;
- ou les adresser par courrier au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Monsieur Marcel LINET, Président de la Commission d'enquête - Enquête publique de la révision du PLUi – Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : revision-plui-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr ; ce avant la clôture de l'enquête.

Toutes les observations, propositions et informations figurant sur les registres papiers ou envoyées par courriers ou mails seront publiées sur le site internet dédié à l'enquête publique.

Permanences de la commission d'enquête

Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des treize permanences indiquées ci-dessous.

Par date Par lieu Carte

Vendredi 25 Avril 2025 de 16h00 à 19h00

Etablissement Public Territorial Plaine Commune
21 Avenue Jules Rimet 93200 Saint-Denis

Samedi 26 Avril 2025 de 09h00 à 12h00

Mairie d'Aubervilliers - Hôtel de Ville 2 rue de la
Commune de Paris 93300 Aubervilliers

Mardi 29 Avril 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine - Centre
Administratif Fernand Lefort 6 Place de la
République 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Mercredi 14 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de Stains - Hôtel de Ville 6 Avenue Paul
Vaillant Couturier 93240 Stains

Jeudi 15 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de L'Île-Saint-Denis - Hôtel de Ville
provisoire 2 Bis Quai de la Marine 93450 L'Île-Saint-
Denis

Samedi 17 Mai 2025 de 09h00 à 12h00

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine - Centre
Administratif Fernand Lefort 6 Place de la
République 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Mercredi 21 Mai 2025 de 16h00 à 19h00

Samedi 24 Mai 2025 de 09h00 à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis - Hôtel de Ville
Mairie déléguée de Saint-Denis Place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

Lundi 26 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie d'Aubervilliers - Direction de l'Urbanisme
120 bis rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers

Lundi 02 Juin 2025 de 09h00 à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis - Immeuble
Saint-Jean - Service Territorial de l'Urbanisme
Réglementaire 6 rue de Strasbourg 93200 Saint-
Denis

CEDEX ;

- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : revision-plui-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr ; ce avant la clôture de l'enquête.

Toutes les observations, propositions et informations figurant sur les registres papiers ou envoyées par courriers ou mails seront publiées sur le site internet dédié à l'enquête publique.

Permanences de la commission d'enquête

Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des treize permanences indiquées ci-dessous.

Par date Par lieu Carte

Vendredi 25 Avril 2025 de 16h00 à 19h00

Etablissement Public Territorial Plaine Commune
21 Avenue Jules Rimet 93200 Saint-Denis

Samedi 26 Avril 2025 de 09h00 à 12h00

Mairie d'Aubervilliers - Hôtel de Ville 2 rue de la
Commune de Paris 93300 Aubervilliers

Mardi 29 Avril 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine - Centre
Administratif Fernand Lefort 6 Place de la
République 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Lundi 05 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de Villetaneuse - Hôtel de Ville 1 Place de
l'Hôtel de ville 93430 Villetaneuse

Mardi 13 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Commune nouvelle de Saint-Denis - Mairie
déléguée de Pierrefitte-sur-Seine 2, place de la
Libération 93380 Pierrefitte-sur-Seine

Mercredi 14 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de Stains - Hôtel de Ville 6 Avenue Paul
Vaillant Couturier 93240 Stains

Jeudi 15 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie de L'Île-Saint-Denis - Hôtel de Ville
provisoire 2 Bis Quai de la Marine 93450 L'Île-Saint-
Denis

Samedi 17 Mai 2025 de 09h00 à 12h00

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine - Centre
Administratif Fernand Lefort 6 Place de la
République 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Mercredi 21 Mai 2025 de 16h00 à 19h00

Mairie de La Courneuve Hôtel de ville - Avenue de la
République 93120 La Courneuve

Vendredi 23 Mai 2025 de 16h00 à 19h00

Mairie d'Épinay-sur-Seine Hôtel de ville - 1-3 Rue
Quetigny 93806 Épinay-sur-Seine Cedex

Samedi 24 Mai 2025 de 09h00 à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis - Hôtel de Ville
Mairie déléguée de Saint-Denis Place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

Lundi 26 Mai 2025 de 14h00 à 17h00

Mairie d'Aubervilliers - Direction de l'Urbanisme
120 bis rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers

Lundi 02 Juin 2025 de 09h00 à 12h00

Commune nouvelle de Saint-Denis - Immeuble
Saint-Jean - Service Territorial de l'Urbanisme
Réglementaire 6 rue de Strasbourg 93200 Saint-
Denis

Réunion Publique

La commission d'enquête invite le public à participer à une réunion d'information et d'échange qu'elle a programmée avec le maître d'ouvrage :

Mardi 13 Mai 2025 à 18h30

Etablissement Public Territorial Plaine Commune – Salle du Conseil, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS [S'y rendre]

Siège de l'enquête: Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21, Avenue Jules Rimet 93200 Saint-Denis

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'éditeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

Mentions légales [Charte d'utilisation](#) [Données personnelles](#)

Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de [Registre Numérique](#) © PubliÉgal 2014 - 2025

25 MARS 2025

Mise à jour le 26.03.2025 | 6 minutes

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE PLAINE COMMUNE



Ouverture d'une enquête publique, du 22 avril 2025 au 2 juin 2025, portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune

CONTEXTE

Par délibération du 14 février 2023, le Conseil de territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision. Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs : du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

La révision porte sur l'évolution du PLUi pour transcrire le nouveau projet de territoire en renforçant les ambitions environnementales, en améliorant le cadre de vie des habitants et en mettant le développement économique au service du territoire. Il s'agit de prendre en compte les documents supra-territoriaux ainsi que d'intégrer les nouvelles orientations des grandes politiques publiques conduites par l'EPT et traduites dans les documents cadres de Plaine Commune.

La révision porte sur l'évolution du PLUi pour transcrire le nouveau projet de territoire en renforçant les ambitions environnementales, en améliorant le cadre de vie des habitants et en mettant le développement économique au service du territoire. Il s'agit de prendre en compte les documents supra-territoriaux ainsi que d'intégrer les nouvelles orientations des grandes politiques publiques conduites par l'EPT et traduites dans les documents cadres de Plaine Commune.

MODALITÉ DE PARTICIPATION

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessous.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

DOCUMENT À TÉLÉCHARGER

Avis d'enquête publique révision du PLUi
pdf - 649.72 Ko



DANS LE RESTE DE L'ACTU



LES ENQUÊTES PUBLIQUES

ÉCOUTER LA PAGE PARTAGER f

Vous trouverez ici toutes les enquêtes publiques en cours ou à venir, concernant le territoire de La Courneuve.

Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision. Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

Pour observer le document : Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune

Avis_enquête_publique_revision.pdf - pdf / 649,72Ko

Modification n°1 du Règlement Local de Publicité



- Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune
- Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune
- Modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune
 - Rapport et les conclusions du commissaire enquêteur
 - La Molette se transforme, à partir du 17 octobre donnez votre avis !
 - Plaquette explicative
 - 10 rue des Prévoyants
 - Permis de construire - centre culturel et culturel
 - Avis de participation
 - Motifs de la décision
 - Synthèse des observations et propositions du public
 - Avis de mise à disposition préalable à la modification simplifiée n°1 du PLUi de Plaine Commune
 - Avis d'enquête publique modification 4 du PLUi
 - Télécharger le fichier d'avis d'enquête
 - Permis de construire Chabrol



Vous êtes ici : Accueil > Actualités > Actualités >

Ecouter

Accès rapides

Actualités

Photos

Publications

Travaux

Vidéos

Enquêtes publiques et consultations



Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune

Le 26 mars 2025



Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

3 nouveaux parcs pour l'éco !
ALEXANDRA LAMY À SAINT-OUEN POUR LE MOIS DE L'ÉGALITÉ

Saint-Ouen (SO) Le Magazine de la Ville - mars 2025

[Télécharger \(jpg - 696 Ko\)](#)
[Consulter en ligne](#)

[Toutes les publications >](#)

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUI de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. **Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision.** Cet avis est consultable sur le site internet suivant www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique en bas de page.

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

Consultez l'avis d'enquête publique ci-dessous

[Avis enquete publique revision.pdf \(pdf - 650 Ko\)](#)

[< Retour à la liste des actualités](#)

CAHIER DE VIE, DÉMOCRATIE LOCALE

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune



Mise à jour du PLUi de Plaine Commune

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Par délibération du 19 novembre 2024, le conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAE a rendu un avis n°MRAE APPIF 2025_034 sur la révision. Cet avis est consultable sur Internet [en cliquant ici](#).

Par un arrêté n°25/586 du 4 mars 2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs : **du 22 avril 2025 à 9h au 2 juin 2025 à 17h (inclus)**.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique disponible en téléchargement ci-dessous.

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles [en cliquant ici](#).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

Télécharger

Avis d'enquête publique révision du PLUi PDF - 661 Ko [TÉLÉCHARGER](#)

[← PRÉCÉDENT](#) [RETOUR À LA LISTE](#) [SUIVANT →](#)

Révision du Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUi

- Le PLUi, au cœur du projet de territoire depuis 2020
- Pourquoi réviser le PLUi ?
- Les grands axes de la révision
- Vous concerter pour mieux réviser
- Le volet patrimoine
- Arrêt du projet de révision
- Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Plaine Commune
- Les grandes étapes de la révision du PLUi

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Plaine Commune

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la **prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. **Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision.** Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la **révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :**

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

Avis enquête publique révision

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

Les grandes étapes de la révision du PLUi



- PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal
 - Pourquoi un PLUi ?
 - Le PLUi c'est quoi ?
 - Consulter le PLUi
 - Rapport triennal d'artificialisation des sols
 - Les procédures d'évolution depuis 2020
 - Les évolutions en cours
 - Les concertations préalables
 - Les enquêtes publiques en cours**
 - Contacts
 - L'élaboration du PLUi
 - Les Zones d'Aménagement

Les enquêtes publiques en cours

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE PLAINE COMMUNE

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la **prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. **Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision.** Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE RÉVISION >

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI : ZAC DU FORT D'AUBERVILLIERS



Accueil > Actualités > L'actualité

Rechercher sur le site OK
>> Recherche avancée

- L'actualité**
- Quartiers de l'Alternance 2025 : Trouvez votre future alternance !
- Festival de l'Alimentation 2025
- La ligne 170 change de trajet
- Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune**

Toute l'actualité

Agenda local

Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune



Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

A+ A- [Email icon] [Print icon]
Avis d'enquête publique
(PDF - 649.7 ko)

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRae a rendu un avis n°MRae APPIF-2025-034 sur la révision. Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs : **du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.**

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique.

Voir l'avis d'enquête ci-contre.

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.





INFORMATION

Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).



Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis



Rechercher une information, une actualité, un lieu, un événement, un organisme...

- Mon Espace Villetaneuse
- Villetaneuse se présente
- Démocratie
- Vie quotidienne

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ANNUAIRE ACTUALITÉS AGENDA PUBLICATIONS RECRUTEMENT ORGANISATION DE MANIFESTATION

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le projet de concertation et arrêté son projet de révision du PLUI de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision. Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-le-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

[Cliquez sur l'avis d'enquête](#)

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.

Toutes les actualités



Villetaneuse - Plaine Commune • 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 Villetaneuse • Tél. : 01 85 57 39 00 • [Contactez-nous](#) • [Intranet](#)

Horaires d'ouverture de la mairie : • **Lundi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • **Mardi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • **Mercredi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • **Judi** : de 13h30 à 17h (fermé le matin) • **Vendredi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • **Samedi** : de 9h à 12h (permanences) • **Dimanche** : fermé.

[MARCHÉS PUBLICS](#) [PLAN DU SITE](#) [MENTION LÉGALES](#) [ACCESSIBILITÉ](#) [VILLETANEUSE RECRUTE](#) [MON ESPACE VILLETANEUSE](#)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) DE PLAINE COMMUNE

Ville de Stains / Actualités / Revision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Plaine Commune

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE PLAINE COMMUNE

26 mars 2025

PAR DÉLIBÉRATION DU 14 FÉVRIER 2023, LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LA PRESCRIPTION VISANT À RÉVISER SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI).

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUI de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision. Cet avis est consultable sur le site internet suivant : <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la prescription visant à réviser son Plan Local...

Télécharger : « Avis d'enquête public - révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune » PDF, 649.72 Ko

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE PLAINE COMMUNE



Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité

Contacts

Urbanisme et Affaires domaniales

01 49 71 99 62
Le service urbanisme ne reçoit que sur rendez-vous.

Liens et téléchargements

À télécharger

- [Avis enquête publique revision](#)
- [Rapport sur la modification N°1 RLPi de EPT Plaine Commune.Signé](#)
- [Annexe 1 - Affiche et certificats d'affichage](#)
- [Annexe 2 - Publications](#)
- [Annexe 3 - Publications internet](#)
- [Annexe 4 - PV de synthèse signé - Projet - Modif 1 RPLi Plaine Co](#)
- [Annexe 5 - demande délai supplémentaire](#)
- [Annexe 6 - Réponse demande de délai signée EPT Plaine commune](#)

Par délibération du 14 février 2023, le conseil de Territoire de Plaine Commune a adopté à l'unanimité la **prescription visant à réviser son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil de Territoire de Plaine Commune a approuvé à l'unanimité le bilan de la concertation et arrêté son projet de révision du PLUi de Plaine Commune.

Le projet de révision du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. **Le 26 février 2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034 sur la révision.** Cet avis est consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-ile-a1445.html>.

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, a été prescrit une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs :

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête, un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, ainsi qu'une tablette numérique seront mis à disposition du public dans les lieux d'enquête dans l'ensemble des communes pendant toute la durée de celle-ci, aux jours et horaires indiqués dans l'avis d'enquête publique ci-dessous.

- Annexe 6 - Réponse demande de délai signée EPT Plaine commune
- Annexe 7 - Mémoire en réponse PV synthèse signé



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

Par un arrêté n°25/586 du 04/03/2025, il est procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 42 jours consécutifs

du 22/04/2025 à 9h00 au 02/06/2025 à 17h00 inclus.

Cette révision porte sur l'évolution du PLUI pour transcrire le nouveau projet de territoire en renforçant les ambitions environnementales, en améliorant le cadre de vie des habitants et en mettant le développement économique au service du territoire. Il s'agit de prendre en compte les documents supra-territoriaux, d'intégrer les nouvelles orientations des grandes politiques publiques conduites par l'EPT et traduites dans les documents cadres de Plaine Commune et d'adapter les outils réglementaires aux projets portés par l'EPT et par les villes.

Le siège de l'enquête publique est situé à l'EPT Plaine Commune sis 21 avenue Jules Rimet, 93200 SAINT-DENIS.

Le Tribunal administratif de Montreuil a désigné une commission d'enquête composée de :
- Monsieur Marcel LINET, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, retraité, Président de la Commission,
- Madame Charlotte CAILLAU, consultante droit des affaires et fiscalité, commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Alain GILLES, ingénieur informatique et télécom, retraité, commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Méri DECIMUS, inspecteur des Douanes, commissaire enquêteur suppléant.
En cas d'empêchement de Monsieur Marcel LINET, la présidence de la commission sera assurée par Madame Charlotte CAILLAU.

La révision du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le 26/02/2025, la MRAe a rendu un avis n°MRAe APPIF-2025-034, consultable sur le site internet suivant <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/ile-de-france-r20.html>. Ces documents, le mémoire en réponse de l'EPT Plaine Commune à cet avis et les avis rendus par les communes membres, les personnes publiques associées et les entités consultées font partie du dossier d'enquête publique.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>, pendant la durée de l'enquête publique. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant l'enquête :
- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus,
- ou les adresser via le registre dématérialisé d'enquête publique à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune> ;
- ou les adresser par courrier au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Monsieur Marcel LINET, Président de la Commission d'enquête - Enquête publique de la révision du PLUI - Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : revision-plui-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr, ce avant la clôture de l'enquête.

Toutes les observations, propositions et informations figurant sur les registres papiers ou envoyées par courriers ou mails seront publiées sur le site internet dédié à l'enquête publique.

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires suivants :

- | | |
|--|--|
| AUBERVILLIERS
- Hôtel de Ville
2 rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS
Samedi 26 avril - 9h00 à 12h00
- Direction de l'Urbanisme
120 bis rue Henri Barbusse
93300 AUBERVILLIERS
Lundi 26 mai - 14h00 à 17h00
EPINAY-SUR-SEINE |
- Immeuble Saint-Jean
Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire
6 rue de Strasbourg
93200 SAINT-DENIS
Lundi 2 juin - 9h00 à 12h00
- Mairie déléguée de Pierrefitte-sur-Seine
Hôtel de Ville
2, place de la Libération
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE
Mardi 13 mai - 14h00 à 17h00 |
|--|--|

[Avis enquête publique revision](#) **Télécharger**

Afin d'informer, d'échanger avec le public et de recevoir ses observations, la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs membres, recevra le public lors de 13 permanences aux dates, lieux et horaires indiqués dans l'avis ci-dessus.

L'intégralité du dossier d'enquête publique et le registre dématérialisé d'enquête publique seront également disponibles à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/revision-plui-plaine-commune>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant toute la durée de l'enquête.